

Municipalité

Service Bâtiments

Délégué municipal : Igor Diakoff

Réponse municipale à l'interpellation de Monsieur le conseiller communal Sébastien Rumley : « Mesures à prendre face à la hausse des coûts de l'énergie »

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

En préambule, la Municipalité rappelle que la tendance actuelle invite tout un chacun, qu'il s'agisse de personnes privées, d'associations, ou de collectivités publiques, à une réflexion approfondie et à long terme concernant les variations des coûts des ressources énergétiques.

L'interpellation de Monsieur Rumley s'inscrit donc pleinement dans une actualité sensible et volatile, compte tenu des événements dramatiques vécus par deux pays dont l'économie repose grandement sur des ressources naturelles telles que le pétrole ou le gaz, et qui jouent un rôle important d'exportateur à destination de l'Europe et de la Suisse.

La politique de ces pays en matière d'exportation de matières premières influence grandement les prix du marché des matières premières.

Nous rappellerons que les choix du mazout ou du gaz pour le chauffage de certains de nos bâtiments repose sur des choix stratégiques datant de plusieurs années et la décision de remplacer nos chaudières par un mode de chauffage d'un autre type nous paraît coûteuse et prématurée après seulement 2 mois de guerre en Ukraine.

Pour mémoire, des études de remplacement de certains de ces modes de chauffage par des pompes à chaleur ont été effectuées, notamment pour la maison de commune, mais les conclusions de la SEIC n'étaient pas favorables.

Réponses aux questions de l'interpellation

1/La commune dispose-t-elle d'un plan d'économie d'énergie ?

La commune de Prangins n'a pas, à ce jour, établi de plan d'économie d'énergie de manière formelle. Toutefois elle reste attentive à la volatilité qui entoure sa consommation énergétique et compte envisager plusieurs mesures, qui pourraient être, dans un premier temps :

- projet de contrôle du pilotage des chaudières par des détecteurs dont les données sont centralisées sur un PC qui pilote les chaudières afin d'en optimiser l'exploitation. Il s'agirait d'une nouvelle prestation proposée par la SEIC, projet KONSTL.

- calendrier de remplissage des citernes en fonction des variations des prix des matières premières.

2/De manière générale, quels furent les efforts de la commune ces dernières années pour connaître et réduire ses consommations ?

Des mesures figurant dans le plan climat 2019-2023 sont déjà actives, notamment l'abaissement de la température de la maison de commune.

La Municipalité ne manquera pas de suivre étroitement les développements relatifs aux coûts de l'énergie dans ses bâtiments communaux.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Dominique-Ella Christin



La Secrétaire



Poona Mahshoor

Annexe :

Interpellation de Monsieur le conseiller communal Sébastien Rumley :« Mesures à prendre face à la hausse des coûts de l'énergie »

Conseil communal de Prangins

Interpellation « Mesures à prendre face à la hausse des coûts de l'énergie »

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 67 du conseil communal, j'ai l'honneur de proposer l'interpellation de la Municipalité sur le sujet suivant :

Contexte

La guerre en Ukraine nous choque par ses images et ses récits. Elle nous met aussi face à nos responsabilités et surtout nos dépendances en matière énergétique.

Depuis le mois de janvier le prix du Pétrole a globalement augmenté de 50%. Le prix du gaz (référence : Dutch front month gas) a lui triplé. Si le conflit devait perdurer, ce qui n'est clairement pas improbable, et si la guerre commerciale devait se renforcer, il n'est vraiment pas exclu de voir ces prix progresser encore, tirant avec eux le prix de l'électricité.

Même si ces « secousses » pourraient être un peu atténuée par d'éventuelles aides ou actions au niveau fédéral ou cantonal, et lissées par les opérateurs (SEIC, SI Nyon), l'impact éventuel sera absolument perceptible pour chacun.

De nombreux foyers seront donc amenés à réfléchir comment rationaliser leur consommation d'énergie, pour des raisons financières bien sûr, mais aussi par égard pour ceux qui ont en un besoin absolu (par exemple pour se nourrir ou se chauffer pour **survivre**). Au demeurant, ces efforts de rationalisation seront également utiles pour la préservation du climat.

La question se pose aussi pour la commune. D'après les comptes 2020, la commune a dépensé CHF 166'177.24 en électricité (sommes des comptes en .3123), et CHF 85'276.08 en combustibles (somme des comptes en .3124). C'est à peu près un point d'impôt qui « passe » ainsi dans l'énergie. Si les prix de l'énergie triplent, il faudra trouver deux points d'impôt pour compenser... à moins de rationaliser.

Des mesures simples permettent souvent des économies notables. Par exemple :

- Identification des locaux surchauffés (> 23°)
- Abaissement de la température ambiante de 1 ou 2 degrés
- Abaissement ou coupure du chauffage dans les pièces très peu ou peu utilisées
- Contrôles réguliers pour éviter les couples « radiateur ouvert fenêtre ouverte »
- Relevé hebdomadaire des compteurs pour détecter fuites ou anomalies de consommation
- Efforts journaliers pour éteindre les éclairages non-LED ou appareils gourmands.

Interpellation

Mes questions sont les suivantes :

- La commune dispose-t-elle d'un plan d'économie d'énergie ?
 - o Si ce n'est pas le cas, envisage-t-elle de se doter d'un tel plan ?
- De manière générale, quels furent les efforts de la commune ces dernières années pour connaître et réduire ses consommations ?

D'avance, je remercie la Municipalité pour ses réponses.

Prangins, le 11 mars 2022

Sébastien Rumley

